

Informations Officielles

Municipalité de Villars-le-Terroir



Bulletin N° 2

Juillet 2012

ABATTAGE DU TILLEUL

J'ai pris racine à Villars-le-Terroir en 1903, dans le cadre des festivités célébrant les 100 ans de l'Indépendance Vaudoise, comme une flopée de cousins répartis à travers tous les villages et villes du



Canton. C'était une belle fête, même s'il avait neigé ce jour-là. Moi, ça ne m'avait pas gêné ... je suis tout le temps et par tous les temps dehors, mais ça avait quelque peu retenu les bipèdes frieux de nature !

Depuis, je trône au milieu de la Place. Je me réveille, je bourgeonne, je feuille, je m'effeuille et je me rendors, années après années. Les Genevois ont leur marronnier, les Challengois leur chêne, les voitures leur arbre de transmission et Villars-le-Terroir a son tilleul, chacun ses goûts, mais moi, ça me convient.

J'entends tout, je vois tout, je sais tout, toujours à la pointe de l'actualité locale, des cancans du bled ou des secrets des amoureux, mais discrétion personnifiée suite à la formation reçue par le Curé officiant dans l'édifice voisin, vous ne saurez rien de plus !

J'en ai vu des naissances, des communions, des mariages et tout naturellement des enterrements, tous venaient vers moi pour ces moments capitaux de l'existence.

Dans les années 1970, des gros travaux d'épuration et le changement d'implantation de la route portaient une forte atteinte à ma santé en sectionnant mes racines qui s'étaient développées dans le cimetière. Depuis ce temps, je lutte sans espoir pour ma survie.



C'est pourquoi, le mardi 3 juillet, c'était à mon tour de tirer ma révérence et de vous dire au revoir. Là, les autorités avaient retenu la leçon des événements en organisant l'apéro en été, ce qui est quand même plus agréable. Mais je sais déjà que, comme cela est une coutume dans notre bon pays, je serai remplacé non pas par un, mais par trois végétaux de bonne graine et de haute futaie, comme le chantait Georges.

Ce qui prouve que, comme le disait le philosophe, rien de ce qui est physique n'est éternel seules les idées le sont !

Le Tilleul



UNITÉ D'ACCUEIL



Le Moulin à dîner

La nouvelle unité d'accueil de Villars-le-Terroir, opérationnelle dès la rentrée scolaire 2012, a été baptisée "Le Moulin à dîner".

Cette structure accueillera les enfants pour le repas de midi et la pause les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Véronique Pittet-Allaz par courriel – "veropit@bluewin.ch" – ou par téléphone au 079 245 32 49. Consultez également notre site internet. ■

URGENCE SERVICE DU FEU

Attention à ne pas confondre le numéro d'appel d'urgence des pompiers avec celui des renseignements !

URGENCE FEU

composez le

118

Pour les renseignements téléphoniques: le 1811 ou le 1818. ■

CABINE TÉLÉPHONIQUE

La cabine téléphonique implantée à proximité de l'abri de bus Poste, utilisée très sporadiquement, sera prochainement supprimée par Swisscom. ■

FUSION DE COMMUNES

Lors de la séance du Conseil communal du 24 septembre prochain, le législatif de notre commune se prononcera sur l'intention de la Municipalité d'entamer l'étude d'un projet de fusion avec les communes de Bettens, Bioley-Orjulaz, Echallens, Oulens-sous-Echallens, Penthéraz et St-Barthélemy (en vert foncé sur la carte) à l'instar des réflexions menées par la plupart des communes de notre District. ■



GENDARMERIE D'ECHALLENS

Les heures d'ouverture de la gendarmerie d'Echallens sont modifiées. Depuis le 1^{er} juillet 2012, le poste est ouvert comme suit:

- lundi: 08h00 – 11h30
- mercredi et vendredi: 14h00 – 18h00

Il reste fermé les mardis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés.

Il est toujours possible d'appeler le numéro principal du poste (021 557 98 21 ou le 117). S'il ne peut vous être répondu directement, vous êtes automatiquement redirigé sur le mobile de la patrouille présente dans le secteur ou sur un répondeur qui vous délivre un message. ■

EXTINCTEURS INCENDIE

Nous rappelons aux propriétaires d'extincteurs incendie qu'ils doivent faire procéder à une maintenance par un spécialiste tous les 3 ans, en plus des contrôles de l'état de fonctionnement effectués par eux-mêmes. Les frais liés à ces contrôles sont à leur charge. ■



TRAVAUX D'ENTRETIEN EXTÉRIEURS

Message du Département de la Sécurité et de l'Environnement:

"Attention, lors des travaux de démoussage des toits, désherbage des terrasses, des places pavées et des chemins, à ne pas utiliser de produits chimiques non autorisés tels qu'eau de Javel mélangée à de la soude caustique, désherbants ou autres produits interdits par la législation suisse.

En effet, lors de l'élimination des eaux usées, ces produits peuvent générer de graves pollutions dans les cours d'eau et d'importantes atteintes à l'environnement.

Prudence également dans le choix de l'entreprise à qui vous confiez ces travaux. En cas de problèmes, vous serez aussi tenu responsable en tant que commanditaire desdits travaux". ■

FEU BACTÉRIEN



Le feu bactérien est une maladie qui se développe dans les cultures d'arbres fruitiers à pépins, pépinières et vergers conservatoires.

Si vous deviez identifier un arbre suspect qui pourrait être atteint par cette maladie, nous vous saurions gré de bien vouloir en informer le bureau de l'Administration communale qui mandatera son contrôleur. ■

CARITAS – CONSULTATION DE COUPLE

CONSULTATION
DE COUPLE
LA PLATEFORME VAUD

Un professionnel
vous répond

0840 860 860
vaud.couple@gmail.com

Un nouveau service gratuit et anonyme est désormais offert aux couples en difficulté. Ce service permet de faire le pas plus facilement lorsque la vie à deux devient difficile.

Les personnes le souhaitant peuvent s'entretenir avec un(e) conseiller(ère) conjugal(e) au 0840 860 860 au tarif local ou par courriel à "vaud.couple@gmail.com". ■

SEMAINE DE LA MOBILITÉ



mobilite.ch" vous donnera toutes les précisions utiles. ■

La semaine de la mobilité est organisée depuis 2002 un peu partout en Europe, son objectif étant la promotion de la mobilité durable en encourageant les déplacements à pied, à vélo, en transports publics, etc. L'édition 2012 aura lieu du 16 au 22 septembre. En temps voulu, le site internet "www.i-love-

CHANTE-BISE

Chante-Bise... non, il ne s'agit pas du titre du tube de l'été, mais du nom donné au chemin prolongeant le chemin de Champ-Court en direction du chemin de la Pièce ! ■



FLEURS



Un tout grand merci à vous, Villardières et Villardiers, qui embellissent notre commune par les magnifiques fleurs dont vous décorez vos maisons ! ■

**Attention
hérissons!**



Les hérissons traversent les routes au crépuscule et pendant la nuit. Conduisez prudemment, par respect des hérissons.

pro Igel
www.pro-igel.ch

VOTRE AGENDA



Fête nationale

Venez célébrer la fête nationale le

mardi 31 juillet 2012

au terrain de football

(en cas de pluie, repli à la grande salle)

dès 19h00: buvette et petite restauration

20h00: sonnerie des cloches

21h00: partie officielle

Des saucisses, offertes par la Commune, vous seront servies par la Jeunesse, laquelle vous vendra également des grillades et des boissons

*Retrouvez toutes les infos sur votre site
www.villars-le-terroir.ch*



*Excellent été
et bonnes vacances
à toutes et à tous !*



Les 4 et 5 août 2012

nous serons les invités des habitants de

Villars Fontaine

petit village de la Bourgogne, en France,
pour une rencontre culturelle



Vacances

Les bureaux de l'Administration communale
seront fermés du

23 juillet au 10 août 2012

En cas d'urgence, vous pouvez contacter

Mme Jaqueline Bottlang-Pittet

au 079 503 43 64 ou

M. Eric Glauser au 079 271 15 58



Tirs militaires

Pas encore effectués ?

Une dernière possibilité vous est offerte

le mercredi 29 août 2012

de 17h30 à 19h30

au stand d'Oulens-sous-Echallens !

Course des Dames "Arche de Noé"

Samedi 1^{er} septembre 2012

**Départ 07h15 de la grande salle
Retour 20h30 avec petite collation**

La sortie est ouverte à toutes au prix de CHF 100.-
Renseignements et inscriptions auprès de
Mme Ariane Croci-Torti au 021 881 30 54
jusqu'au 17 août